



TENNIS DE TABLE

Règlements des sports

ÉQUIPES ET DÉLÉGATIONS

Chaque délégation doit présenter au moins un homme et une femme et au plus deux hommes et deux femmes. Chaque délégation peut également présenter un coach. Ces joueurs/joueuses ne sont pas autorisés à participer à un autre sport à l'exception du Cross, Natation ou Athlétisme, et Pompoms.

Tous les joueurs doivent être scolarisés dans l'école pour laquelle ils concourent. Ils doivent être en mesure de fournir leur carte étudiante ou une attestation de scolarité à tout instant.

Les organisateurs se réservent le droit de contrôler les cartes étudiantes et d'exclure toute équipe dont un joueur ne pourrait pas justifier de son appartenance à l'école pour laquelle il joue.

Une fois les joueurs enregistrés auprès de l'organisation, les équipes ne seront plus modifiables sauf en cas de force majeure (blessure de dernière minute).

MODALITÉS PRATIQUES

a) Lieu et horaire

Le tournoi se déroulera le samedi 26 avril dans la salle Paris 13 Tennis De Table au 25 avenue de la Porte d'Ivry, 75013 Paris.

b) Equipement

Les chaussures de sport d'intérieur sont exigées sur les terrains. Un joueur peut se voir refuser un match et le perdre par forfait si ses chaussures ne sont pas adaptées.

Chaque délégation devra apporter le matériel indispensable à l'échauffement (raquette de tennis de table à minima), et doit être en capacité de présenter une balle pour leurs rencontres.

DÉROULEMENT DU TOURNOI

Un format interclubs sera adopté, les poules seront tirées par école. Les écoles s'affronteront en rencontre de 3 matchs : simple homme, simple femme et double mixte.

Les matchs se déroulent en 2 sets gagnants de 11 points avec 2 points d'écart. Il y a une limite de temps de 30 min de jeu par rencontre.

En cas d'égalité au bout des 30min, le score du match est celui à l'issue des 30min et l'équipe ayant le score le plus élevé remporte le match. En cas d'égalité à l'issue

Toute délégation ne présentant aucune femme au tournoi se verra automatiquement attribuer 0 point dans les compétitions simple femme et double mixte.

Les écoles doivent impérativement jouer les 3 matchs de la rencontre, celle qui en gagne au moins deux gagne la confrontation. Si le timing est trop serré, le responsable du tournoi pourra choisir de supprimer le dernier match des confrontations en cas de 2-0 sur les matchs précédents

a) Phases de poule

Il y aura 3 poules de 3.

Dans le cas particulier où il y a égalité au sein d'une poule (la seule égalité possible est lorsque chaque délégation gagne une rencontre) :

- Entre 3 équipes, on regarde la différence entre le nombre de matchs gagnés avec le nombre de matchs concédés.
- S'il y a encore égalité avec ces 3 équipes, on réalise une différence entre le nombre de sets gagnés sur les 3 matchs avec le nombre de sets perdus.
- S'il y a encore égalité avec ces 3 équipes, on réalise une différence entre le nombre de points gagnés sur les 3 matchs avec le nombre de points perdus (une feuille de matchs sera à remplir tout au long des matchs).
- S'il y a une égalité entre 2 équipes, on regarde le résultat de la confrontation directe. Il ne peut plus y avoir d'égalité par la suite, au vu du format des matchs.

Les premiers de chaque poule passent en demies, et le meilleur 2e prend la dernière place à pourvoir.

- Le meilleur deuxième est déterminé de la manière suivante :
- Nombre de rencontres gagnées.
- Différence entre le nombre de matchs gagnés avec le nombre de matchs perdus.
- Différence entre le nombre de sets gagnés avec le nombre de sets perdus.

- Différence entre le nombre de points marqués avec le nombre de points encaissés.
- Le plus jeune joueur parmi les 3 ou 2 délégations encore à égalité permet de qualifier sa délégation.

Pour les équipes non sélectionnées, une consolante (une poule de 3) sera organisée dans l'après-midi.

b) Phases de classement

Les phases de classement se feront le samedi 26 avril dans l'après-midi.

Les équipes sélectionnées joueront suivant un arbre classique de tournoi. Le comptage des points se fait de la même manière que durant les phases de poule.

Pour les équipes non sélectionnées, une consolante (1 poule de 3 délégations) sera organisée.

RÈGLEMENT

Sauf règles et contraintes spécifiques à la présente compétition, le règlement appliqué est celui de la FFTT (http://www.fftt.com/ttarbitres/reglementation/regles_jeu.pdf).

Tout geste dangereux, volontaire ou non, pouvant atteindre à l'intégrité physique d'un adversaire est punissable d'une expulsion du match voire de l'entière du tournoi suite à une procédure validée par le responsable du tournoi et le responsable Sports du Cartel. Lors de la période probatoire, le joueur ne peut rejouer.

Tout comportement irrespectueux ou antisportif à l'encontre de l'adversaire, d'un membre du public ou d'un membre de l'organisation est punissable de l'expulsion du match en cours (ou du tournoi selon la gravité). Un joueur expulsé ne peut pas jouer la rencontre suivante.

Au-delà de 5 minutes de retard, l'équipe est déclarée forfait avec un score fictif de 2-0 pour le match en cours.

En cas d'impossibilité de jouer pour un joueur, et si la parité est encore respectée, il sera possible de modifier l'équipe avant le match. Pour cela, il faudra prévenir le responsable du tournoi ainsi que l'équipe adverse de cette modification (un joueur en moins ou un joueur remplacé). Le joueur en question devra fournir une justification jugée valable (ex. : blessure) sous peine qu'un score de 11-0 sur chaque set soit appliquée au(x) match(s) concerné(s).

Le point sera systématiquement rejoué en cas de gêne autour de la table (quelqu'un qui perturbe le match volontairement ou non pourra être sanctionné en cas de récidive).

Avec l'accord de la majorité des capitaines d'équipes encore en lice, le comité organisateur peut modifier le règlement d'un sport en fonction des différentes contraintes rencontrées lors de l'événement.

ARBITRAGE

Les matchs se déroulent en auto-arbitrage, les joueurs sont seuls juges du comptage des points et de la validité d'un point. Dans le cas où deux joueurs (ou paires de joueurs) sont indécis sur une décision, le point sera rejoué. Aucun avis extérieur ne sera pris en compte.

PORTER RÉCLAMATION

En cas de litige, le capitaine de l'équipe est le seul à être autorisé à porter réclamation auprès du responsable du tournoi. Le sujet du litige sera étudié en présence de la commission de discipline.

Ce règlement est susceptible d'être modifié jusqu'à la date du Cartel 2025.